

**Question d'actualité présentée par le groupe socialiste et apparentés**

*Objet : la Maison du handicap*

Voilà 18 mois que le Conseil général du Val d'Oise a inauguré sa Maison du Handicap dont l'objectif était de mettre en place un lieu unique d'information et d'orientation destiné à faciliter les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs familles conformément à la loi du 11 février 2005. Notre département fut l'un des premiers à se doter de cet outil en application de cette loi.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de tirer un premier bilan du fonctionnement de cette institution censée améliorer le quotidien des personnes handicapées et de leurs familles dans notre département. Nombreuses sont les informations qui nous remontent du terrain et qui nous laissent à penser que la Maison du Handicap ne répond pas complètement aux objectifs voulus par la loi et annoncés par le Conseil général.

**Plusieurs griefs sont particulièrement apportés :**

- des retards importants constatés dans la gestion des dossiers COTOREP
- le nombre et la formation du personnel qui donne le sentiment aux usagers d'un manque de qualité dans l'accueil et dans l'instruction des dossiers
- la nécessaire harmonisation des procédures et des services avec les différents intervenants (Education nationale, DDASS, CPAM...).

Tous ces problèmes sont en grande partie le fruit d'un manque de moyens. La mise en place de la Maison du Handicap dans notre département n'est donc pas ressentie comme une avancée positive pour nos concitoyens. Notre objectif en posant cette question est d'agir tous ensemble pour qu'à court terme cela le devienne.

Monsieur le Président, que comptez-vous faire dans les prochains mois pour améliorer les services apportés par notre collectivité aux personnes handicapées et garantir à tous les valdoisiens quelles que soient leurs difficultés une pleine et entière citoyenneté ?